

HÉBERGEMENTS

Plan européen : literie et repas non inclus

FORFAIT VILLÉGIATURE – 2024 7 septembre au 30 septembre 2024

Hébergement	Capacité max.	2 nuitées	Nuitées suivantes
Manoir	14 personnes	Fixe: 4 000 \$	Fixe : 1 700 \$/nuit
Pavillon	16 personnes	Fixe: 2 100 \$	Fixe : 893 \$/nuit
Petit Manoir	4 personnes	Fixe: 830 \$	Fixe : 353 \$/nuit

« « Taxes applicables en sus » »

Dépôt de 30% à la réservation (virement interac)

Paiement complet au 1er avril 2024